Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 30/08/2022

DISTRIBUTION FRANPRIX FRANPRIX DISTRIBUTEUR rappelle Pâté piment d'espelette



- Noms des modèles ou références concernés : **Pâte au piment d'Espelette**
- Marque : **Sans Marque**
- **GTIN 2311352034741 Lot 22202P1TP Date limite de consommation 01/10/2022**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 16/08/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **40 122 001**
- Informations complémentaires : **Produit vendu au stand traditionnel**
- Zone géographique de vente : **Un magasin Franprix Blanc Mesnil 93150**
- Distributeurs : **FRANPRIX**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listéria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 14 septembre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0970171000**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre